

Protocole sanitaire séjour d'expression artistique

L'Aria - Eté 2022

Ce protocole s'appuie sur le protocole de reprise des accueils de mineurs avec hébergement en vigueur.

Les séjours mis en place cet été concernent des petits groupes de 12/15 jeunes maximum avec un encadrant animateur de vie collective Bafa et un encadrant artiste intervenant. Les espaces à disposition du séjour permettent facilement l'application des règles sanitaires. La plupart des activités se déroulent en plein air, le port du masque chez les jeunes sera exceptionnel.

Espaces d'activités et circulation dans les locaux

- Les ateliers d'expression artistique se dérouleront en plein air dans un champ aménagé en espace scénique près du siège de L'Aria, l'outil théâtral A Stazzona.
- La grande salle de l'outil théâtral A Stazzona et la configuration du lieu (2 corps de bâtiment accessible par passerelle extérieure) permettent une utilisation des lieux dans le plus grand respect des mesures sanitaires- circulation à sens unique
- Dimensions de l'espace intégré : 420 m² / Hauteur de plafond : 8m
- La salle dévolue à l'atelier sera désinfectée avant la mise à disposition (produit virucide).

Activités :

- Seront évitées les activités de contacts comme les porters en acrobatie.
- Toutes les autres activités pourront se dérouler en respectant la distance de 1m/1m50 entre les enfants, en autonomie et en individuel en respectant les consignes sanitaires et gestes barrières.
- Les accessoires de spectacle et les agrès de cirque seront désinfectés avec un produit virucide (alcool à 70v) avant et après chaque utilisation.
- Pour des raisons de sécurité, les enfants et les ados ne porteront pas de masque durant les activités.

Encadrement :

- Les artistes intervenants éviteront les activités de contact et inventeront avec les jeunes une mise en scène, une chorégraphie, des jeux théâtraux permettant la distanciation.
- Ils privilégieront les activités collectives compatibles avec la distanciation nécessaire.
- Un animateur de vie collective sera présent pour l'accueil, l'accompagnement des enfants et en soutien des artistes intervenants si besoin.

Consignes sanitaires des ateliers :

- Du liquide hydroalcoolique avec poussoir, essuie mai à usage unique et poubelle à pédale ou sacs poubelle seront à disposition en permanence pendant l'atelier en lien avec la personne permanente de L'Aria. Le lavage des mains au savon sera néanmoins privilégié.
- Dans les activités de cirque, les jeunes choisiront un agrès en début de séance et ne pourront plus en changer tout au long de l'atelier. On ne passera pas d'un agrès à l'autre.
- Les tapis de sol seront utilisés individuellement et désinfectés avant et après chaque atelier.
- Le matériel, les jeux, tables et chaises seront désinfectés après chaque utilisation.

Restauration :

- Les pique-niques éventuels seront préparés dans des contenants individuels.
- Les repas se dérouleront dans la mesure du possible sur les tables extérieures en respectant 1 mètre entre chaque enfant. Cette même distance de 1m pourra être respectée dans la salle intérieure du réfectoire (40 places pour 12 jeunes). Tables et chaises seront désinfectées.
- Le lavage des mains sera effectué avant et après les repas.

Hébergement :

- Les chambres seront aérées chaque matin et chaque soir
- Le port du masque pourra être demandé dans les transports.

Transports sur sites :

- Les jeunes sont véhiculés en minibus du lieu d'hébergement aux lieux d'activité. Dans ce cas le port du masque sera obligatoire, et le lavage des mains avant la montée et après la descente du minibus.
- Les ceintures, poignées, portières seront désinfectés après chaque transport.

Pour toute question : education@ariacorse.net 04 95 61 93 18

